

Compte-rendu du conseil de l'école doctorale Galilée

Lundi 22 novembre 2019

Membres du conseil de l'école doctorale présents :

Anne AMY-KLEIN ; Olivier BODINI ; Dominique LEDOUX ; Anissa MOKRAOUI ; Francis NIER ; Philippe SAVARIN ; Roberto WOLFLER-CALVO ; Khaled HASSOUNI ; Madja-Lyna MEBREK ; Damia DEKKAR, Victor LUTFALLA ; Pascaline ADONAI

Membres du conseil de l'école doctorale représentés :

Yueyun HU représenté par Francis NIER ; Nadine VARIN-BLANK représentée par Dominique Ledoux ; Dominique VREL représenté par Khaled HASSOUNI, Nesrine MOUHOUBI représentée par Madja-Lyna MEBREK

Membres du conseil de l'école doctorale excusés :

Ana FARTO ; Marie-Christophe BOISSIER

Invités permanents excusés :

Stéphane CHAMERON.

Ordre du jour :

- 1- Informations diverses
- 2- Approbation du PV du conseil de l'ED du 3 juillet 2019
- 3- Présentation par Benoit Berthou du dispositif "Le doctorat après le Viva : plateforme alumni et programme SYLABE"
- 4- Demande d'intégration à l'ED de Christophe Leboeuf, IR-HDR du laboratoire MASCOT cohabilité avec l'Université Paris 13.
- 5- Ajout d'un point au règlement intérieur : nombre autorisé de co-encadrant non HDR dans une direction de thèse
- 6- Discussion sur le renouvellement des personnalités extérieures du conseil de l'ED ainsi que sur le choix de représentants des personnels.
- 7- Point d'information sur la restructuration des formations doctorales
- 8- Point d'information sur les soutenances des doctorants contractuels Paris 13 inscrits en 2014, 2015 et 2016
- 9- Point d'information sur les inscriptions 2019-2020
- 10-Questions diverses

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 9h45

En absence de la gestionnaire administrative de l'ED excusée, le compte-rendu est rédigé par le directeur de l'ED sur la base de ses notes.

1- Informations diverses

- *Démission du directeur de l'ED en juillet 2020*

Dominique LEDOUX rappelle qu'il mettra fin à ses fonctions de directeur de l'ED le 31 juillet 2020. Cette décision a été signifiée le 3 septembre 2019 par courrier au Président de l'Université puis l'information diffusée à tous les directeurs de thèse le lendemain. En concertation avec la vice-présidente recherche et le BRED, l'élection du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice de l'ED sera programmée en mai-juin 2020 afin de tenir compte des élections présidentielle et des conseils centraux.

- *Retour sur la journée de rentrée des doctorants primo-inscrits*

Dominique LEDOUX informe le conseil que, comme les deux années précédentes, la réunion de rentrée des doctorants primo-inscrits s'est déroulée toute la journée du vendredi 15 novembre à Auvers sur Oise. Cette journée délocalisée a pour but de coupler une réunion d'information avec des moments conviviaux et d'échanges entre les doctorants. La journée s'est terminée par une visite guidée "*Voyage au temps des impressionnistes*" dans le village d'Auvers-sur-Oise avec la possibilité de choisir un guide s'exprimant en français ou en anglais. Comme les années précédentes, ce format de journée de rentrée/intégration a été très apprécié par les doctorants. 45 doctorants primo-inscrits étaient présents à cette journée, 1 seul doctorant ne s'est pas présenté au départ du car sans avertir l'ED de son absence.

- *Réunion d'information doctorants 2^{ème} année*

Dominique LEDOUX informe le conseil que la direction de l'ED a organisé comme l'année dernière une réunion d'information à destination des doctorants de 2^{ème} année. Cette réunion s'est déroulée le 18 octobre sur le campus de Villetaneuse et a pour objectif de rappeler aux doctorants les différentes échéances qui jalonnent leurs deux dernières années de thèse et d'échanger avec eux sur toutes les questions qu'ils peuvent se poser. Moins d'une trentaine de doctorants sur 65 étaient présents à cette réunion. Ce taux élevé d'absence est probablement dû à des problèmes de transport ce jour-là.

- *Edition guide pratique à destination des doctorants étrangers*

Dominique LEDOUX informe le conseil qu'à l'initiative des représentant.e.s des doctorants, un guide pratique d'arrivée et de vie en France des doctorants étrangers a été conçu. La direction de l'ED tient à remercier les représentantes des doctorants d'avoir pris le temps de rédiger ce document très utile d'une quinzaine de page qui a été mis sur le site de l'ED. Une version anglaise de ce document sera très prochainement et mise sur la version anglaise du site de l'ED.

2- Approbation du compte-rendu du conseil de l'ED du 3 juillet 2019

Le compte-rendu du conseil de l'école doctorale du 3 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

3- Présentation par Benoit BERTHOU du dispositif "Le doctorat après le Viva : plateforme Alumni et programme SYLABE"

Sur invitation de la direction de l'ED, Benoit BERTHOU, directeur du SAIC et du Cedip de l'Université Paris 13 présente dans un premier temps au conseil le dispositif en cours de déploiement de la plateforme Alumni et du programme SYLABE. Puis une discussion s'engage entre Benoit BERTHOU et les membres du conseil.

Dominique LEDOUX fait remarquer que le « moissonnage » des adresses mail des docteurs diplômés via APOGEE en vue de constituer le réseau à la base de la plateforme Alumni va poser de gros problème. En effet, les adresses mail des doctorants devenus docteurs ne sont pas pérennes puisqu'elles correspondent soit à des adresses mail personnelles (gmail, yahoo,) soit à des adresses @univ-paris13.fr qui sont fermées quelques jours après la soutenance du doctorant. Dominique LEDOUX regrette à nouveau et fortement l'absence de volonté politique de l'Université de demander à la DSI de doter les doctorants dès leur 1^{ère} inscription d'une adresse mail pérenne et indépendante de l'université (par ex prénom.nom@doctorant-galilée-alumni.org), comme le font de très nombreuses écoles et autres universités.

Victor LUTFALLA demande des informations complémentaires au sujet de la plateforme Alumni : moyens financiers, date de d'ouverture, contact, ...

Benoit BERTHOU répond que cette plateforme sera financée par la formation professionnelle de l'Université et qu'aucune contribution ne sera demandée à ses utilisateurs dont l'ED Galilée. Il indique que la plateforme devrait être opérationnelle à partir de Janvier 2020. Il précise également que l'université financera ce projet à hauteur d'environ 45.000€. L'ED Galilée disposera d'un espace dédié sur lequel les docteurs pourront s'inscrire sur demande et échanger des informations professionnelles. Enfin il informe que Mme Mélanie FOLL est la responsable au SAIC du déploiement de la plateforme Alumni.

4- Demande d'intégration à l'ED de Christophe Leboeuf, IR-HDR du laboratoire MASCOT cohabilité avec l'Université Paris 13

Dominique LEDOUX présente au conseil la candidature de Christophe LEBOEUF en vue d'un rattachement à l'ED Galilée en tant que directeur de thèse. Monsieur Christophe LEBOEUF est IR de l'Université de Paris, diplômé HDR en 2019, qui travaille dans l'équipe du Pr Bousquet de l'unité MASCOT (INSERM U942) cohabilitée avec l'Université Paris 13. L'équipe du Pr Bousquet est installée depuis 2019 sur le campus SMBH et développe ses projets de recherche sur ce site de l'Université Paris 13. Le candidat a déjà encadré 5 stages de Master 2 et a publié plus d'une soixantaine d'articles scientifiques. Il s'est par ailleurs déjà investi dans le fonctionnement de l'UFR SMBH et de ses instruments scientifiques mutualisés (plateforme). La commission recherche de l'UFR ainsi que le bureau de l'ED Galilée ont donné un avis favorable à cette demande.

Philippe SAVARIN demande des éclaircissements sur la structuration de l'unité MASCOT

Dominique LEDOUX répond que l'unité MASCOT est constitué de 2 équipes, celle du Pr Alexandre Mebazaa située à l'hôpital Lariboisière et celle du Pr Bousquet intégralement localisée sur le campus de Bobigny.

Dominique LEDOUX soumet cette candidature au vote du conseil : 16 votes OUI et une personne ne souhaite pas participer au vote.

5- Ajout d'un point au règlement intérieur : nombre autorisé de co-encadrant non HDR dans une direction de thèse

Dominique LEDOUX rappelle le cadre législatif (arrêté 2016) qui prévoit au maximum deux directeurs de thèse HDR, à savoir un directeur et un co-directeur de thèse. Par ailleurs l'Université Paris 13 et l'ED Galilée offre la possibilité aux EC et chercheur non HDR de s'impliquer officiellement dans l'encadrement d'une thèse sous l'appellation de co-encadrant. Il est indiqué dans le règlement intérieur de l'ED que le nombre de doctorants encadré par un co-encadrant est limité à deux. En revanche il n'est pas précisé le nombre maximum de co-encadrant au sein d'une même direction de thèse. Dominique LEDOUX précise la position de la direction de l'ED en indiquant qu'il n'est pas favorable à l'idée de 2 co-encadrants car cela amènerait la possibilité d'une direction de thèse par 4 personnes et donc d'une « dilution » des responsabilités de chacun et notamment du directeur de thèse.

Damia DEKKAR et Lyna MEBREK vont dans le même sens en indiquant qu'il n'est pas raisonnable qu'un doctorant soit dirigé par 4 personnes.

Francis NIER propose l'idée de limiter la direction de thèse à 3 personnes selon :

- 1 directeur, 1 co-directeur et 1 co-encadrant
- ou 1 directeur et 2 co-encadrants

Roberto WOLFLER-CALVO se prononce favorablement pour cette proposition.

Dominique LEDOUX propose de rajouter dans le règlement intérieur la phrase suivante : « La composition d'une direction de thèse ne peut excéder 3 personnes selon 1 directeur, 1 co-directeur et 1 co-encadrant ou, exceptionnellement, 1 directeur et 2 co-encadrants.

Après vote, le conseil adopte cette disposition à l'unanimité.

6- Discussion sur le renouvellement des personnalités extérieures du conseil de l'ED ainsi que sur le choix de représentants des personnels

Dominique LEDOUX rappelle que conformément à l'arrêté ministériel, le conseil de l'ED doit comprendre 6 membres extérieurs à l'établissement. Actuellement ces 6 membres sont 3 personnels du monde académique et 3 personnels du monde industriel. Or force est de constater que pour plusieurs raisons (éloignement géographique, intérêt sur les questions liées à la formation des doctorants et au fonctionnement de l'ED,) ces personnalités ne sont pas présentes au conseil depuis plusieurs années. Dominique LEDOUX propose donc de lancer une discussion sur le renouvellement d'une partie de ces membres après avoir évidemment

obtenu leur accord au préalable. Après une première discussion en bureau, ce dernier propose plusieurs pistes en sollicitant des personnes ayant un lien plus fort avec l'université Paris 13 à savoir soit des personnes enseignant à l'IG ou à SupGalilée soit collaborant depuis plusieurs années avec des laboratoires de de l'Université. Dominique LEDOUX rappelle que ces personnalités ont droit de vote et que leur nomination doit respecter les équilibres entre les disciplines de l'ED.

Francis NIER annonce qu'il a déjà initié cette démarche en contactant Alain TROUVE qui a accepté de laisser sa place.

Anne AMY-KLEIN indique qu'elle proposera le nom d'une personne qui collabore depuis longtemps avec le LPL et qui serait intéressée pour faire partie du conseil.

Dominique LEDOUX fait par ailleurs part de la demande d'Ana FARTO ne plus être présente au sein du conseil comme représentante des personnels mais seulement comme gestionnaire de l'ED. La direction de l'ED comprend cette demande et propose que ce deuxième siège soit attribué à un ingénieur de recherche ayant déjà encadré ou co-encadré une thèse.

Victor LUTFALLA propose de demander à une personne des RH car de nombreuses questions discutées au sein du conseil ou posées par les doctorants portent sur des questions juridiques liées aux contractuels.

En fin de discussion, il est proposé aux membres du conseil de faire remonter des propositions de noms à la direction de l'ED et ce point sera à nouveau mis à l'ordre du jour du prochain conseil.

7- Point d'information sur la restructuration des formations doctorales

Olivier BODINI présente la restructuration de l'offre des formations doctorales. Du fait de la création de l'Université de Paris et de la disparition au 31 décembre 2019 de USPC, la direction de l'ED a entamé une démarche de restructuration de l'offre de formation doctorale en lien avec l'ED Erasme. L'objectif est en effet d'étoffer l'offre de Paris 13 sachant que celle des formations dispensées par le CFDIP de l'Université de Paris va diminuer considérablement car payantes. Olivier BODINI présente donc la nouvelle organisation des formations doctorales proposées par Paris 13. Elles sont regroupées en 4 blocs de compétences :

1. Professionnalisation et langues (anglais, français)
2. Formation à la recherche et à la méthodologie de la recherche
3. Qualité de la recherche. Dans ce cadre, les 4 formations suivantes doivent obligatoirement avoir été suivies et validées.
 - Ethique et intégrité : de bonnes pratiques en thèse
 - Propriété et protection des données : la loi et les outils
 - Conseil à l'expatriation (uniquement pour les ressortissants de L'UE)
 - Egalité hommes / femmes ? Discrimination

L'obligation de suivi de ces 4 formations ne s'applique qu'à partir des doctorants inscrits en 1ère année en 2019-2020.

4. Culture scientifique élargie incluant la participation à la journée « une vision transversale des sciences » organisée par l'ED.

Une discussion est actuellement en cours avec les responsables du CFDIP de l'Université de Paris afin de définir l'offre CFDIP qui pourra être proposée aux doctorants de Paris 13.

8- Point d'information sur les soutenances des doctorants contractuels Paris 13 inscrits en 2014, 2015 et 2016

Comme demandé lors du précédent conseil de l'ED, Dominique LEDOUX informe les membres du conseil des soutenances des doctorants contractuels ayant bénéficié d'une allocation doctorale de l'Université Paris 13 et inscrit en 1^{ère} année en 2014, 2015 ou 2016. Un tableau récapitulatif de ces informations est donné aux membres du conseil. Brièvement, les 30 doctorants inscrits en 2014 ont tous soutenu à l'exception de 2 abandons en fin de 2^{ème} année ; les 30 doctorants inscrits en 2015 ont tous soutenu à l'exception d'1 abandon en fin de 3^{ème} année pour raisons médicales ; enfin les 28 doctorants inscrits en 2017 ont soit soutenu ou vont soutenir d'ici fin décembre, ou soit sont inscrits en 4^{ème} année (10 doctorants) avec des dates de soutenance prévu d'ici juin 2020.

9- Point d'information sur les inscriptions 2019-2020

Dominique LEDOUX informe les membres du conseil de l'état des inscriptions au 22 novembre. 54 doctorants sont inscrits en 1^{ère} année à cette date selon la répartition suivante par laboratoire :

- 20 doctorants dans le pôle Biomédical (1 SIHMEL, 5 CSPBAT, 3 EREN, 1 IAME, 1 IHBGC, 1 LI2P, 2 LEEC, 3 LVTS et 3 MASCOT),
- 19 doctorants dans le pôle Math-Info-STIC (11 LAGA, 7 LIPN, 1 L2TI),
- 15 doctorants dans le pôle Physique-Matériaux (8 LSPM, 7 LPL).

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé 12h30.